



Date de réception : 18/11/2021

date d'acceptation : 06/02/2022

.....

L'immeuble de rapport algérois face à la réappropriation et la tertiarisation: renouvellement ou métamorphose?

Meddahi Kahina¹, Maître de conférence B, Département d'Architecture, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou ; Laboratoire Ville, Architecture et Patrimoine, EPAU, Alger.

kahina.meddahi@ummtto.dz

Résumé :

« L'usage » du patrimoine bâti n'est pas le synonyme de « l'usure ». Certes, il est difficile d'adapter le bâtiment ancien aux nouveaux usages tout en le gardant intacte, car les modifications sont souvent inévitables. Mais la sauvegarde du patrimoine réutilisé nécessite le changement dans l'ordre et l'ordre dans le changement. Cet article aborde la problématique de l'adaptation de l'immeuble de rapport algérois aux nouveaux usages (tertiarisation) et aux nouveaux habitants (réappropriation). Cette adaptation est effectuée au gré du développement économique (commerce et services) et social (habitat) de la ville d'Alger. Mais malheureusement, elle porte atteinte à l'intégrité esthétique et structurelle de l'immeuble. Certaines modifications anarchiques représentent la cause principale de la dégradation de l'immeuble de rapport, une structure déjà fragile. Au niveau de la façade, si le déplacement des ouvertures, l'introduction des habillages de façade et la détérioration de l'ornement persistent, que deviendra-t-il l'immeuble de rapport ? Que deviendra le paysage de la ville d'Alger ? Est-il possible de parler de l'attractivité touristique en présence des façades hétéroclites et des métamorphoses paysagères ? Cette étude est illustrée par l'analyse d'un exemple d'un immeuble de rapport (à l'origine résidentiel) transformé en un siège administratif : l'immeuble N°121, rue Didouche Mourad, un exemple de façadisme à Alger. Enfin, La valeur d'usage du patrimoine bâti devrait contribuer à sa résurgence et sa revivification, pas à son agonie ou sa ruine; car le patrimoine demeure une source non renouvelable qu'on doit la préserver pour sa transmission aux générations futures.

Mots clés : Patrimoine bâti colonial, immeuble de rapport, usage, sauvegarde, modification, façadisme.

1. Auteur correspondant: Meddahi Kahina, e-mail : kahina.meddahi@ummtto.dz



Algiers colonial building faced to re-appropriation and tertiarization: regeneration or metamorphosis?

Meddahi Kahina, Lecturer's Professor B, Department of Architecture, University of Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou ; city laboratory, Architecture and Heritage, EPAU, Algiers.

kahina.meddahi@ummto.dz

Abstract:

The “use” of heritage is not the synonym of “decay”. Certainly, it is difficult to keep “intact” an ancient building after its adaptation to the new function; because the modifications are inevitable. But the safeguard of the used heritage requires an ordered change. This paper approaches the issue of the adaptation of the Algiers colonial building to the new functions (tertiarization) and to the new habitants (re-appropriation). This adaptation contributes to economic (commerce and services) and social (housing) development, but, to the detriment of the aesthetic and structural integrity of the building. Sometimes, anarchical modifications represent the principal cause of the degradation or the collapse of colonial buildings which are still fragile structures. If the displacement of openings, the introduction of new revetments, and ornament deterioration persist, how does the building become? How does Algiers urban landscape become? Is it possible to speak about tourism attracting in the presence of heteroclite facades and metamorphosed landscape? This study is illustrated by an example of a colonial building (residual building in the origin) transformed into an administrative building: the N°121, Didouche Street, an example of facadism in Algiers. Finally, the value of use of architectural heritage must contribute to its revival not into its agony or collapse, because the heritage is a non-renewable source which requires the preservation in order to transmit it to the future generations.

Keywords: heritage colonial building, investment property, use, safeguard, modification, facadism.



1. Introduction :

Le patrimoine architectural dispose d'un potentiel touristique qui joue un rôle important dans le développement économique des pays. Ce qui est appelé « valeur économique » du patrimoine, selon Choyé¹. Charbonneau classait la valeur économique dans le rang des « valeurs nouvelles » et la définit par l'ensemble des bénéfices et la rentabilité de site ou du monument². Les valeurs nouvelles incluent également la valeur d'usage, qui désigne, selon Charbonneau, la réappropriation du bâtiment et la pratique de l'espace. Riegl était le pionnier à définir la valeur d'usage, classée dans la catégorie des valeurs de contemporanéité³.

La valeur d'usage du patrimoine architectural implique la réappropriation et la réutilisation de ce patrimoine par la société contemporaine qui l'hérite des générations du passé. La valeur d'usage implique un patrimoine vivant adapté à la vie contemporaine.

Cette adaptation fonctionnelle ne peut s'échapper aux modifications spatiales ou formelles. Les modifications légères semblent inévitables. Cependant, dans certains cas, les modifications deviennent une transformation radicale du bâtiment, qui porte atteinte à son identité et à son intégrité structurelle ou esthétique. C'est le cas de plusieurs bâtiments coloniaux à Alger, notamment les immeubles de rapport.

¹ Choyé Françoise, L'allégorie du patrimoine, Paris, édition Le seuil, 1992, p. 93.

² Charbonneau Nathalie, Le recours à des environnements numériques pour la diffusion des connaissances relatives au patrimoine bâti : une exploration du potentiel de la modélisation de systèmes typologiques, Thèse de Doctorat en aménagement, Université de Montréal, 2008.

³ Riegl Alois, Der moderne denkmalkultus, sein wesen und seine entstehung, 1903, Traduit de l'allemand par Wieczorek Daniel, Le Culte moderne des monuments, son essence et sa genèse, Paris, Éditions du Seuil, 1984, p. 63.



À Alger Centre, les immeubles de rapport subissent des modifications sans cesse depuis l'indépendance, d'abord suite à la réappropriation, après, la tertiarisation. Ces modifications sont parfois agressives¹.

D'abord, l'acte de la réappropriation implique des modifications ayant l'objectif d'adapter le logement (destiné à l'origine aux colons européens) au mode socioculturel algérien et d'améliorer le confort et la sécurité des habitants. Le remplacement des ouvertures originales, l'installation des câbles, des climatiseurs et d'autres dispositifs techniques, la fixation des grilles de sécurité et la détérioration de l'ornement sont les formes les plus courantes de cette transformation désagréable des façades.

Ensuite, les RDC de la quasi-totalité des immeubles de rapport à Alger Centre, sont totalement transformés au gré du commerce : nouveaux habillages de façade, enseignes anarchiques, dispositifs techniques, vitrines et murs rideaux ont remplacé les baies originales et perturbé la composition esthétique de la façade. Plusieurs ornements ont été détériorés lors de l'installation des dispositifs techniques et les vibrations engendrées par les travaux (Fig. 1).

Quant à la tertiarisation, il s'agit de la transformation des appartements à des cabinets médicaux, laboratoires des analyses médicaux, sièges de banques, bureaux, écoles de langues, ...etc. Autrefois, la tertiarisation concerne seulement le RDC et le 1^{er} étage. Actuellement, la tertiarisation touche plusieurs étages, voire même tout l'immeuble, à savoir l'immeuble N°121 de la rue Didouche Mourad transformé à un siège administratif d'un établissement étatique.

En général la valeur d'usage d'un bâtiment ancien contribue à son intégration dans la vie contemporaine. Cette valeur d'usage indique à quel

¹ Meddahi Kahina, Mesure de l'esthétique formelle des façades des immeubles de rapport (XIX-début du XXe siècle à Alger, Thèse de doctorat en science, encadré par Dr. Boussora Kenza, École Polytechniques d'Architecture et d'Urbanisme, Alger, 2021, p. 181.

point ce patrimoine est important, par conséquent, il est nécessaire de le sauvegarder.

Cette communication traite de la dualité « usage versus sauvegarde » dans la gestion et l'exploitation du patrimoine urbain et architectural. L'usage permet le renouvellement fonctionnel du bâtiment, par conséquent, une sauvegarde dynamique. La sauvegarde vise la protection du patrimoine contre les risques de l'usage : les transformations agressives ou les métamorphoses.

Alors, deux questions sont soulevées : peut-on utiliser aujourd'hui le bâtiment d'hier sans porter atteinte à son intégrité architecturale, structurelle et esthétique ? Peut-on penser l'usage de l'immeuble de rapport comme moyen « pratique » de sa sauvegarde ?



Fig 1. Ornement perdu, esthétique tronquée. Photos du portail de l'immeuble N°06 prises le 25-10-2017 (à gauche) et le 13-10-2012 (à droite). Source : l'auteure

2. Notions de base

Afin de répondre aux problématiques citées au-dessus, il est nécessaire de définir, au préalable, les notions de base de cette étude, à savoir : l'immeuble de rapport, la sauvegarde et le façadisme.



2.1 Notion de l'immeuble de rapport, un patrimoine habité

Les immeubles de rapport ont été construits par les Français, au XIXe et début du XXe siècle, et destinés aux colons, après le passage de l'urbanisme militaire vers l'urbanisme civil et la construction des premiers quartiers européens, à savoir le quartier d'Isly (actuel Larbi Ben M'hidi) et les artères principales, telles que la rue Michelet (actuelle Didouche Mourad) et le boulevard du Front de Mer.

L'immeuble de rapport est un immeuble « urbain » qui abrite plusieurs logements, avec commerce au RDC, et parfois même à l'entresol. Sa construction est le résultat d'une opération immobilière¹. À Alger, les immeubles de rapport ont été répandus au XIXe – début du XXe siècle, conçus selon des modèles européens mais consistant à certaines spécificités.

Ces immeubles « dualistes » réconcilient un intérieur privé et un extérieur public. La façade n'appartient pas au propriétaire, mais à la ville, d'où la nécessité de préserver les différents systèmes formels et ornementaux qui hissent l'esthétique de la façade, par conséquent, l'esthétique du paysage urbain².

L'immeuble de rapport représente l'unité de l'habitat colonial à Alger, que malgré sa valeur d'usage et historique n'est pas encore patrimonialisé. Une question nous interpelle : peut-on considérer l'immeuble de rapport, qui est bien un lègue colonial français, comme patrimoine national ?³

¹ Ichebouden Larbi (sous la direction de), L'habitat colonial algérois : l'immeuble de rapport, statuts et carrières, PRFU, école polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU), Alger, 2007, p. 12.

² Meddahi Kahina, Le système de l'encadrement ornemental de baies. Cas des immeubles de rapport de la rue Ben M'hidi à Alger, Mémoire de Magister, dirigé par Pr. Kassab Tsouria, Département d'architecture, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2014, p. 105.

³ Meddahi Kahina, Boussora Kenza, The Polemic Of Algiers Colonial Heritage, International Journal of Human Settlements, Volume 5, 2021, pp. 382-392.



Les bâtiments qui datent de l'époque coloniale sont réappropriés et réutilisés par la société algérienne dès le lendemain de l'indépendance. Cette valeur d'usage implique un patrimoine vivant adapté à la vie contemporaine. À Alger Centre, les immeubles de rapport sont quasiment utilisés pour l'habitat, le commerce et les services. Cette valeur d'usage n'est-elle pas une raison pour sauvegarder l'immeuble de rapport et le patrimonialiser ? Un patrimoine habité ou exploité est plus exposé aux risques et aux remaniements. Alors, la sauvegarde de ce patrimoine utilisé est impérativement nécessaire.

2.2 Notion de la sauvegarde

La notion de la sauvegarde est plus large que celle de la conservation, car la sauvegarde implique l'intégration du patrimoine dans la vie contemporaine¹.

La recommandation de Nairobi² a défini le terme sauvegarde par : « *L'identification, la protection, la conservation, la restauration, la rénovation, l'entretien et la revitalisation* » des ensembles urbains historiques. Ce document consiste à un ensemble de recommandations qui portent sur les mesures administratives, techniques, économiques et sociales, nécessaires à la sauvegarde³.

Alors, le thème « sauvegarde » regroupe les interventions suivantes⁴ :

- Identification ;

¹ Benazzouz Boukhalfa Karima, Sauvegarde du patrimoine culturel dans le contexte du développement durable : Cas de la ville de Bejaia, Mémoire de magister dirigé par Dahli Mohamed, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2009.

² Recommandation de l'UNESCO concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine (Nairobi 1976).

³ Benazzouz Boukhalfa Karima, Sauvegarde du patrimoine culturel dans le contexte du développement durable : Cas de la ville de Bejaia, Mémoire de magister dirigé par Dahli Mohamed, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2009.

⁴ Jallal Abdelkafi, La dimension patrimoniale de la ville historique et le cadre institutionnel de la sauvegarde, in Patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb contemporain, p. 11.



- Entretien, protection, conservation ;
- Restauration ;
- Revitalisation, requalification ;
- Réhabilitation ;
- Rénovation
- Mise en valeur et développement

2.3 Notion du façadisme

La façade est un élément du patrimoine bâti, autant qu'elle représente un petit patrimoine. On assiste parfois à une patrimonialisation de la façade uniquement, sans tenir compte du reste de l'édifice, qui subit parfois des modifications profondes ou même de démolition, c'est ce qu'on appelle le « façadisme ». Cette opération désigne *« une pratique urbanistique qui consiste à ne conserver que la façade du bâtiment ancien pour vouer le reste aux démolisseurs »*¹. Le façadisme a comme objectif de garder les jalons du paysage urbain dans les centres historiques, tout en exploitant les espaces intérieurs pour d'autres fonctions. Mais, il est critiqué par rapport à son aspect superficiel qui ne conserve que les « apparences » de la rue.

D'après Boussora, l'importance patrimoniale de la façade est qu'elle exprime aussi le cycle de vie de l'édifice. Elle témoigne les stratifications des différentes périodes historiques, les interventions, les modifications, les reconversions et le contexte d'édification. Les marques du temps sont lisibles sur la façade et exposées au public².

L'expérience bruxelloise en patrimonialisation des immeubles de rapport demeure l'une des expériences européennes les plus réussies. Une centaine de façades sont classées, notamment celles de l'Art Nouveau. La

¹ Jean-François Nadeau, Un patrimoine de façade, Journal Le Devoir, 9 avril 2016.

² Boussora Kenza, Style des façades des monuments islamiques, thèse de doctorat, Université Mohamed Khider, Biskra, 2011, p. 240.



patrimonialisation de ces façades s'appuyait sur l'inventaire, la recherche historique et le dépouillement des archives. La sélection des façades s'est basée sur la valeur architecturale, la valeur documentaire et le rapport de l'immeuble à son environnement¹.

La valeur architecturale regroupe la qualité d'interprétation d'un style, la chronologie des styles et l'originalité d'un architecte ou d'un immeuble. Elle inclut également les critères d'ancienneté, d'emploi des matériaux (nouveau surtout) et du programme architectural (réponse originale au programme). Tandis que la valeur documentaire concerne les façades qui témoignent d'un certain type d'architecture, de style, d'époque, d'un événement ou d'un personnage.

La patrimonialisation concerne également quelques éléments de façade, à savoir : le RDC commercial, les plaques commémoratives et la sculpture de la façade. En Algérie, les portes et les mosaïques sont les éléments de façades les plus patrimonialisés².

3. Analyse : Immeuble N°121, Rue Didouche à Alger

Situé en face du parc de la Liberté, au bord de l'une des artères principales d'Alger Centre, l'immeuble N°121 a subi des changements liés à la réappropriation et la tertiarisation.

Il s'agit de l'un des rares immeubles de rapport représentatifs du « façadisme » à Alger. L'opération de la réhabilitation n'a gardé que la façade (Fig. 3), en transformant complètement l'espace intérieur en 2017.

¹ Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Direction des Monuments et Sites – Cellule inventaire, Inventaire du patrimoine architectural bruxellois : méthodologie, 2010.

² Liste des sites et des monuments classés patrimoine national algérien, 2016.

L'analyse s'appuie sur la comparaison entre le plan de l'étage courant original (Fig. 6), le plan de l'étage courant après la réappropriation des appartements (Fig. 7) et le plan de l'étage courant après la tertiarisation (Fig. 8)



Figure 2. Situation de l'immeuble N°121, Rue Didouche Mourad. Source: Google Maps



Figure 3. Photo de la façade donnant sur la rue Didouche Mourad, prise à partir du parc de la Liberté

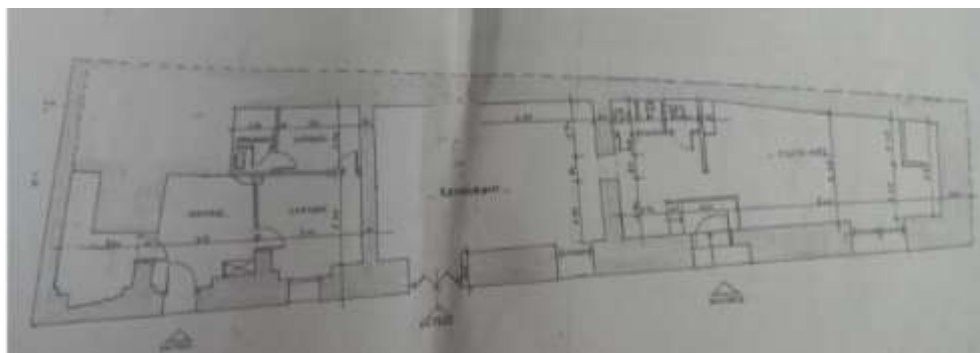


Figure 4. Plan de Sous-sol. Relevé et dessin : BET Saadi Abdelaziz. Scanné par : Abdoun Rym, 2017

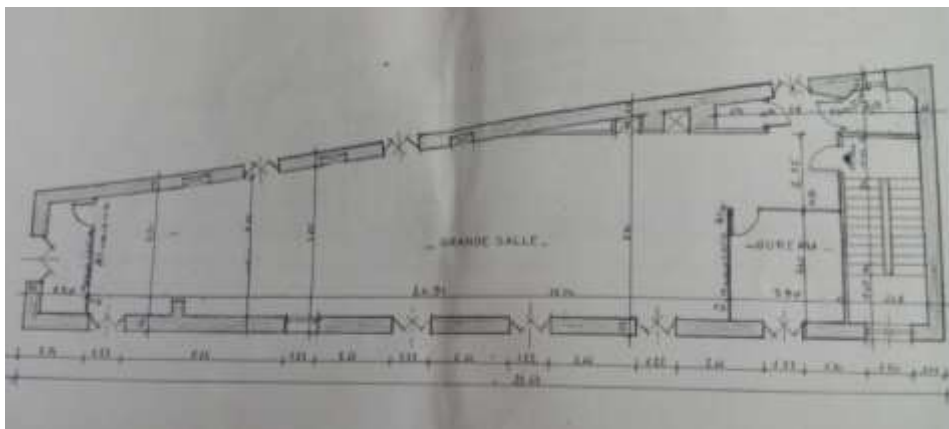


Figure 5. Plan du RDC et 1er étage. Relevé et dessin: BET Saadi Abdelaziz. Scanné par Abdoun Rym, 2017

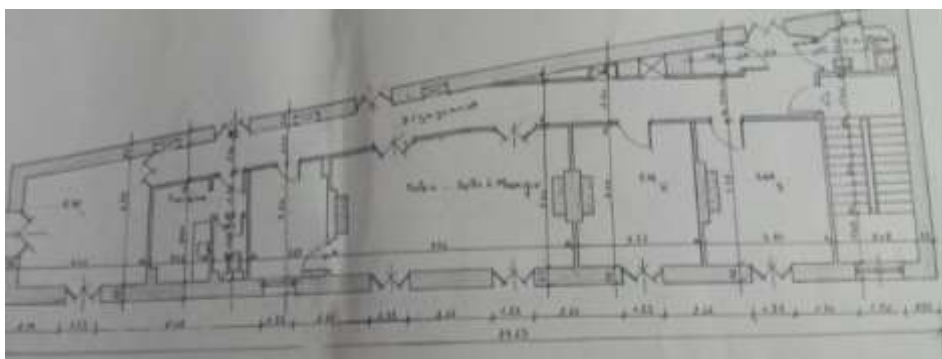


Figure 6. Plan original de l'étage courant (2ème, 3ème, 4ème et 5ème étage). Relevé et dessin: BET Saadi Abdelaziz. Scanné par: Abdoune Ryme, 2017

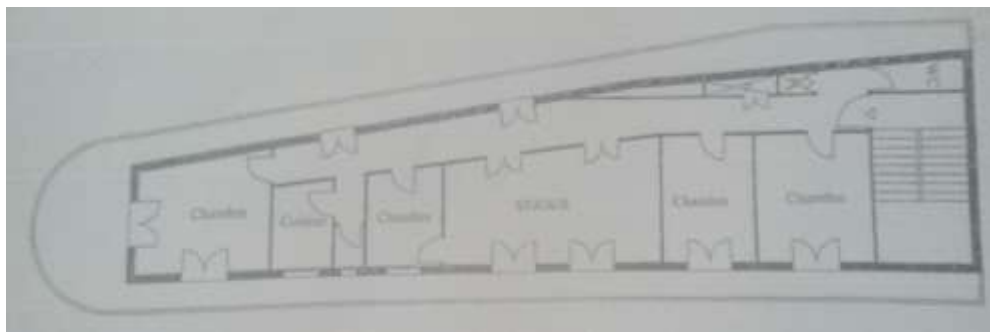


Figure 7. Plan modifié de l'étage courant après la réappropriation des appartements par les habitants algériens. Relevé et dessin: BET Saadi Abdelaziz. Scanné par : Abdoun Rym, 2017

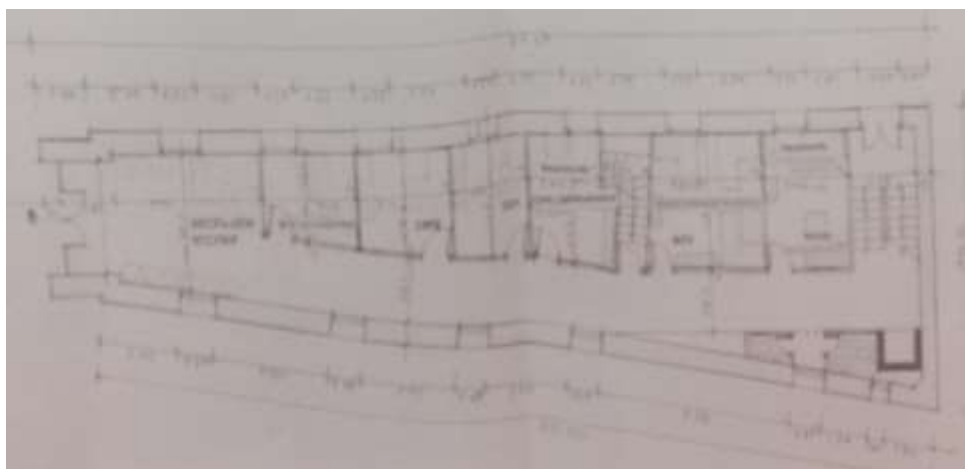


Figure 8. Plan modifié de l'étage courant après la tertiarisation de l'immeuble. Source: BET Saadi Abdelaziz. Scanné par Abdoun Rym, 2017

3.1 La réappropriation des appartements par les habitants algériens

En analysant le plan original de l'étage courant (Fig. 5), on a identifié les caractéristiques d'un appartement luxueux : superficie importante, existence de plusieurs foyers, abondance des balcons, terrasse spacieuse (en guise d'un traitement d'angle circulaire), sanitaires en double, existence d'un office attenant au séjour, ...etc. L'existence d'un WC à l'intérieur de la cuisine, ainsi que l'office, indique éventuellement que cet appartement a accueilli des bonnes. Ce qui est incompatible avec le



mode de vie d'une famille algérienne simple, où la mère de la famille s'occupe des activités de la cuisine. Par conséquent, le WC à l'intérieur de la cuisine n'est pas fonctionnel. L'une des principales modifications du plan est la dissociation du WC et de la cuisine (Fig. 6) après la réappropriation de l'appartement par les habitants algériens. Comme deuxième modification, l'office a été transformé en chambre, probablement en raison du nombre des enfants. Les foyers ont été supprimés. Deux fenêtres sont rajoutées pour éclairer et aérer la cuisine et le WC. On rappelle que le mur de la façade est un mur porteur et le percement des ouvertures peut affaiblir sa résistance mécanique.

3.2 La tertiarisation complète de l'immeuble :

Cet immeuble a été converti en siège administratif de l'Office National des Droits de l'Auteur (ONDA) de la région d'Alger. L'avantage de cette conversion réside dans une bonne visibilité et une excellente situation. Le nouveau siège de l'ONDA est situé au cœur du tissu urbain d'Alger Centre, au bord de l'une des rues notoires de la ville d'Alger, la rue Didouche, et à proximité d'un point de repère lustre dans la ville d'Alger : le parc de la Liberté.

Seul le mur porteur extérieur a été gardé (tendance façadisme), cette tertiarisation complète de l'immeuble a été accompagnée par des modifications lourdes sur le système structurel et l'espace architectural :

- L'introduction des escaliers et un ascenseur, par conséquent, la perforation des trémies au niveau des planchers.
- L'aménagement des bureaux et des sanitaires, par conséquent, la destruction de toutes les parois intérieures originales et la construction des nouvelles parois.
- La terrasse et les deux balcons filants sont accessibles uniquement à partir de la porte-fenêtre de la salle d'attente, par conséquent, l'obstruction partielle des portes-fenêtres en les transformant en fenêtres.



En 2017, l'immeuble « transformé » a été réceptionné et rentré en service. Malheureusement, l'opération a connu un échec. Actuellement l'immeuble est déclaré menacé de ruine (en septembre 2021). Les services compris dans cet immeuble sont transférés vers un autre bâtiment. Aujourd'hui, l'immeuble N°121 est déserté et déclaré « menacé de ruine » après 4 ans seulement de sa transformation en siège de l'ONDA.

4. Discussion :

Cette communication a abordé la problématique de la sauvegarde d'un patrimoine utilisé pour l'habitat ou les activités tertiaires. L'immeuble analysé est un exemple représentatif du « façadisme » à Alger.

Quoique le façadisme était critiqué et qualifié d'opération « superficielle », le façadisme a permis de garder l'un des jalons du paysage urbain au bord de la rue Didouche Mourad, tout en exploitant les espaces intérieurs pour un siège administratif. Ce dernier a bénéficié d'une situation urbaine excellente et d'une haute visibilité, au lieu qu'il soit construit à la périphérie en raison de l'indisponibilité du foncier au cœur de la ville d'Alger.

Le façadisme a permis la conservation de la façade et de ses compositions ornementales, de véritables bijoux architectoniques qui embellissent le paysage urbain. Par conséquent, le façadisme a contribué à la conservation du paysage urbain « original » de la ville d'Alger. L'esthétique et l'originalité du paysage urbain représentent deux éléments importants de l'attractivité touristique de toute ville ancienne.

Le « plan bleu » exécuté sur la ville d'Alger a sauvé le paysage urbain d'une véritable métamorphose paysagère décelée pendant plusieurs décennies, conséquence des actes inconscients relatifs à la réappropriation de l'espace et la tertiarisation.

Aujourd'hui, les façades sont libérées des rideaux bâchés, des revêtements en allucobande, des dispositifs techniques, des enseignes anarchiques, ...etc. On ne peut pas nier l'amélioration de l'esthétique et de



la salubrité des opérations du ravalement de façade et des travaux de peinture, effectuées dans le cadre du « plan bleu » à Alger Centre, mais ces opérations restent superficielles et peu durables.

La tertiarisation de l'immeuble N°121, en conservant la façade, a permis de contribuer à la sauvegarde du paysage urbain au niveau de la rue Didouche, mais maintenant est-il possible de sauver cet immeuble contre la ruine, ou bien il aura le même devenir décevant des 4000 bâtisses démolies à Alger ?

La destruction des immeubles de l'héritage colonial à Alger, par effondrement ou démolition, devient un drame. Plusieurs accidents d'effondrement à Alger causent des victimes à Alger. La méconnaissance de l'héritage colonial accentue l'abandon de cette catégorie du patrimoine¹. Est-il nécessaire de sauvegarder le lègue colonial ? Peut-on le considéré comme patrimoine national ?

Le patrimoine appartient à celui qui l'approprie, à celui qui l'utilise, à celui qui le sauvegarde. Un héritage utilisé par les algériens est un patrimoine Algérien.

6. Références :

- Benazzouz Boukhalfa Karima, Sauvegarde du patrimoine culturel dans le contexte du développement durable : Cas de la ville de Bejaia, Mémoire de magister dirigé par Dahli Mohamed, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2009.
- Boussora Kenza, Style des façades des monuments islamiques, thèse de doctorat, Université Mohamed Khider, Biskra, 2011.
- Brandi César, La restauration des peintures ; patine, vernis et glacis, annexe 5, pp. 89-97 (pp. 118-135 de l'édition française).....

¹ Meddahi Kahina, Boussora Kenza, Aesthetic measure of Algiers colonial facades, Nexus Network Journal, Volume 23, 2021, pp. 667-688.



- Brandi Cesare, Teoria del restauro, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1963, réédition Einaudi, Turin, Piccola Biblioteca Einaudi, 1977, traduit en français par Déroche Colette, Théorie de la restauration, Paris, Éditions du Patrimoine, 2001.
- Charbonneau Nathalie, Le recours à des environnements numériques pour la diffusion des connaissances relatives au patrimoine bâti : une exploration du potentiel de la modélisation de systèmes typologiques, Thèse de Doctorat en aménagement, Université de Montréal, 2008.
- Choyé Françoise, L'allégorie du patrimoine, Paris, édition Le seuil, 1992.
- Ichebouden Larbi (sous la direction de), L'habitat colonial algérois : l'immeuble de rapport, statuts et carrières, PRFU, école polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU), Alger, 2007.
- Jallal Abdelkafi, La dimension patrimoniale de la ville historique et le cadre institutionnel de la sauvegarde, in Patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb contemporain, p. 11.
- Liste des sites et des monuments classés patrimoine national algérien, 2016.
- Meddahi Kahina, Mesure de l'esthétique formelle des façades des immeubles de rapport (XIX-début du XXe siècle à Alger, Thèse de doctorat en science, encadré par Dr. Boussora Kenza, École Polytechniques d'Architecture et d'Urbanisme, Alger, 2021.
- Meddahi Kahina, Boussora Kenza, Aesthetic measure of Algiers colonial facades, Nexus Network Journal, Volume 23, 2021, pp. 667-688.
- Meddahi Kahina, Boussora Kenza, The Polemic Of Algiers Colonial Heritage, International Journal of Human Settlements, Volume 5, 2021, pp. 382-392.



- Meddahi Kahina, Le système de l'encadrement ornemental de baies. Cas des immeubles de rapport de la rue Ben M'hidi à Alger, Mémoire de Magister, dirigé par Pr. Kassab Tsouria, Département d'architecture, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2014.
- Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Direction des Monuments et Sites – Cellule inventaire, Inventaire du patrimoine architectural bruxellois : méthodologie, 2010.
- Nadeau Jean-François, Un patrimoine de façade, Journal Le Devoir, 9 avril 2016.
- Recommandation de l'UNESCO concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine, Nairobi 1976.
- Riegl Alois, Der moderne denkmalkultus, sein wesen und seine entstehung, 1903, Traduit de l'allemand par Wieczorek Daniel, Le Culte moderne des monuments, son essence et sa genèse, Paris, Éditions du Seuil, 1984.
- Tricaud Pierre-Marie, Conservation et transformation du patrimoine : conditions de préservation des valeurs d'un patrimoine vivant, Université Paris-Est, 2010.